

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M***19086610***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 JUIN 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0478.967.885

Dénomination

(en entier) : **INTERNATIONAL MICRO PLUS**(en abrégé) : **IMP**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Soignies(Hoves) 15 - 7830 Silly
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démission - Parts sociales**

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 janvier 2019

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'Assemblée acte la démission de Heidi Titeca de son poste de gérant à dater du 3 janvier 2019.

Suite à une convention de cession de parts sociales en date du 3 janvier 2019, la répartition des parts est la suivante : Monsieur Jean DESCHEPPER : 200 parts sociales Madame TITECA Heidi : 0 part sociale

L'assemblée mandate J. Jordens sprl aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature